

THE POPULAR NEWSPAPER OF MADAWASKA DISTRICT

THE MADAWASKA WEEKLY NEWS

No. 156

EDMUNDSTON, N. B., NOVEMBER, 23rd, 1933

If you are one of our subscribers give us your news; we will publish it without any charge.

SUBSCRIPTION 1 year, payable in advance \$2.00

Advertising - Classified ads, 60c per insertion, 40c for subsequent insertions.

WEDDING

MARTEL - DUNBAR A wedding of interest to friends in Edmundston was solemnized on Saturday, October 28th, by the Rev. Father Moore, in the rectory of St. Gertrude's Catholic Church.

BOWLING

In the practice match between the two Frasers General Office Teams, the OWLS and the NIGHTHAWKS on Tuesday evening, November 21st, the NIGHTHAWKS won three out of four points.

Table with 2 columns: Name and Score. Includes Nighthawks and Owls team members and scores.

Achetez Maintenant

PLUS TARD LES PRIX SERONT PLUS HAUTS

300 PALETOTS D'HIVER

La Dernière Nouveauté!

Choisissez parmi ces 300 Paletots d'hiver. Vous y trouverez justement le Paletot que vous cherchez, le style qui vous convient le prix que vous désirez payer

LES TISSUS :

Tweeds Fantaisie - Silvertones - Molletons - Draps Veloutés - Camelysian - Camel Hair.

LES COULEURS :

Marine, Gris Pale, Oxford, Brun foncé ou Moyen, Nouveaux Patrons.

LES STYLES :

Balmacans - Raglans - Ceinture - circulaire - Tubes - Chesterfields - Ulsterettes - Sénateur.

Chapeaux Nouveaux - Gants Fourlauds les plus nouveaux avec initiales si désirées

Sous-Vêtements - Combinaisons Chemises - Cravates - Bas Souliers - Claques - Guêtres Couvre-Chaussures

I. KASNER

"THE HOME OF GOOD CLOTHES"

MRS McGOON PASSES AWAY AT HER HOME

Deceased, a highly respected citizen of Edmundston was 65 years of age and born in Connors, N.B.

The death of Mrs Herbert McGoon one of the most esteemed citizens of Edmundston, occurred at her residence on Queen Street at six o'clock on Saturday evening, October 28th.

PERSONALS

Mrs Jacqueline Metayer, daughter of Judge Metayer of Quebec is the guest of Mr and Mrs Raymond Breaux.

The Choir of the Church of the Immaculate Conception held an Oyster Supper and Dance in the Knights of Columbus Hall recently.

About 150 guests were present, and the evening was thoroughly enjoyed.

Miss Annie Dunfield and Miss Edna Franklin spent the week-end at their home in Woodstock.

Mrs Emile Rossignol and Mrs James Cyr motored to St. Leonard on Friday, to attend a banquet of the Daughters of Isabella, at the Cyr Hotel.

On Sunday, a Progressive Dinner was given in honor of Miss Jacqueline Metayer of Quebec.

Courses were served at the homes of Mr and Mrs Raymond Breaux, Mr and Mrs George Laporte, Mr and Mrs P.H. Laporte, Mr and Mrs Albert D'Amour, and Hon and Mrs J.E. Michaud.

Others present were Mrs L.A. Landry, Dr. Fred Hebert and Mr L. Lehoucq.

On Saturday evening, Mr and Mrs William Birnie entertained a number of friends, for the pleasure of Miss Eileen Dunphy.

The guests included Miss Rita Leaman, Miss Ethel Hutchison, Miss Gaynell McEroy, Miss Jessie Birnie, Miss Josephine Moore, Miss Isabel Matheson, Miss Alice Reid, Miss Helen Cahoon, Messrs. Bert McDermott, Dr. George Matheson, Oscar Messier, Richard Dunbar, Lester McCabe, Edmond Bartlett, Alwyn Watters, and

Others were married Tuesday morning in St. Remi's Church, Keegan, after a honeymoon trip of a week in Lewiston and Portland.

Miss Gertrude Pelletier has returned to her home after a visit of several weeks at the home of her sister, Mrs Arthur Coyle of Berthel, N.H.

A small fire at the home of Fred Jacques of Allendale Tuesday morning was quickly extinguished by the fire-department with a slight damage.

Offroad Gagnon's automobile was considered damaged Tuesday morning when the machine caught in a fire near Mr. Gagnon's office. The blaze was extinguished by the firemen who used chemicals.

The young people of the town are rehearsing a minstrel show to be given early in December for the Van Buren high school basket ball team.

Miss Emily Babin was a pleasant hostess at a bridge on Thursday evening, when the guests were Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

The Contractors met with Mrs L.M. Sherwood on Friday evening.

Mrs M. Brown, who has been the guest of her sister, Mrs Robert England, for the past days, has returned to Cabano.

On Tuesday evening, Miss Rita Jobert and Miss E. Cyr gave a Surprise Party in honor of the silver Anniversary of their parents, Mr and Mrs James Jessop. Those present were Mr and Mrs William Turgeon, Mr and Mrs Ben Gallant, Mr and Mrs Xavier Levesque, Mr and Mrs Vital Ouellette, Mr and Mrs Elvira Eshier, Mrs George Guesrette, Mr and Mrs Firmin Poirier, Mr and Mrs Emile Rossignol, Mr and Mrs Thérèse Hubert, Mrs F. Carrier, Mrs Ernest Darnand, and Mrs Sylvio Morel. Various card games were played, and prizes were won by Mrs Turgeon, Mrs Eshier, Mr Ouellette, Mr Turgeon, Mr Levesque, and Mr Guesrette. Mr and Mrs Jessop received many lovely gifts, from their friends.

Mr. H. Franchet entertained the members of her Bridge Club and a few extra guests, on Friday afternoon. Those present were Mrs C.M. Reidout, Mrs E. Cyr, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. McCabe, Mrs Robert England, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs F.O. White, Mrs John W. Cade, Mrs William Matheson, Mrs P.H. Laporte, Miss Emily Babin, and Miss Agnes Hebert. The Prize was won by Miss Hebert.

MADAWASKA, Me

Howard Berry, A pleasant evening was spent in card games and dancing.

Dr John Reffern of Saint John was a recent visitor in town.

Miss Phyllis Hall has returned from a pleasant visit with friends in Miramichi.

On Tuesday afternoon, Mrs Ralph Dayton entertained at a delightful bridge of five tables. The guests included Mrs D.A. Fraser, Mrs Ann Kennedy, Mrs T.M. Barry, Mrs R.S. White, Mrs Earle D. Nesbitt, Mrs Leslie Mavor, Mrs J.R. Lockhart, Mrs E.A. Wade, Mrs V.H. Emory, Mrs Ralph B. Murchie, Mrs William Matheson, Mrs N. Franchet, Mrs H.H. Henderson, Mrs D.R. Bishop, Mrs J.W.D. Herdby, Mrs Evelyn Fraser, Mrs C.C. Atkinson, Mrs T.J. Scott, Mrs E.W.G. Chapman, and Miss Emily Babin. Prizes were won by Mrs Murchie and Mrs Matheson. Mrs Reid Richards and Mrs Walter B. Motton were tea guests. Mrs N. Franchet and Mrs Ralph B. Murchie poured, and Mrs Reid Richards and Mrs E.A. Wade assisted in serving.

Mr and Mrs F.R. Killam of Vancouver, are guests at the Madawaska Inn.

The Bachelor's Rink opened officially on Tuesday evening, when about four hundred people were present. The ice was in splendid condition and excellent music was furnished by the Edmundston Band.

On Wednesday afternoon, Mrs Frank Griffin entertained at a delightful bridge of three tables. The guests included Mrs Evelyn Fraser, Mrs William Matheson, Mrs P.H. Laporte, Mrs John M. Stevens, Mrs John E. Cade, Mrs R.V. McCabe, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs P.O. White, Mrs Douglas Stevens, Mrs James Reid, Mrs N. Franchet, and Mrs D.A. Fraser. Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Thursday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Friday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Saturday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Sunday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Monday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Tuesday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Wednesday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Thursday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Friday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Saturday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Sunday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Monday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Tuesday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Wednesday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Thursday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Friday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Saturday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Sunday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Monday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Tuesday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Wednesday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Thursday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Friday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Saturday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Sunday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Monday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Tuesday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Wednesday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Thursday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Friday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

On Saturday evening, Mrs John M. Stevens, Mrs Douglas Stevens, Mrs Ann Kennedy, Mrs D.A. Fraser, Mrs F. Gibson Merritt, Mrs R.V. White, Mrs P.C. Laporte, Mrs Arthur R. White, Mrs Joseph Breaux, Mrs F. Franchet, Mrs C.M. McCabe, Mrs R.V. McCabe, Mrs John E. Cade, Mrs Evelyn Fraser, and Mrs Miss Beaulieu. Prizes were won by Mrs D.A. Fraser and Mrs F. Gibson Merritt, and Mrs Evelyn Fraser received a lovely gift prize.

INSURANCE

B. M. BERRY

All kinds of Insurance

Telephone 168

Edmundston, N. B.

MADAWASKA, Me

Miss Mabel Parent of Van Buren was the guest of Mr and Mrs LeRoy Dionne this week.

Mr Carl Hand of Carmel, Me. was a business caller in town Wednesday.

The Knights of Columbus and their friends are cordially invited to attend the K. of C. social at the Long Lake Sporting Club in St. Agatha for the Maine Catholic Hospital Funds, on Friday November 24th at 8 p.m. E. T.

Paul McDermott, U.S. Custom Officer recently resumed his duties at the local office after spending a week vacation with relatives and friends in Portland.

Mr Hemingway of Presque Isle was a business caller in town Wednesday.

Valaire Michaud of St. Agatha was a caller in town Wednesday on his way to Caribou with load of potato starch manufactured in St. Agatha.

The Knights of Columbus had their installation of officers on Tuesday evening. The installation was directed by District Deputy, John Michaud of Frenchville. The following officers were installed: Grand Night, LeRoy Dionne; Deputy Grand Night, Lucien Dufour; Chancellor, Arthur Dean; Recorder, Wilfrid D. Grant; Financial Secretary, Emile Vanier; Treasurer, Maurice Froehette; Lecturer, Levite Rossignol; Advocate, John Albert; Warden, Leo Proulx; Inside Guard, Robert St. Pierre; Outside Guard, Leo Daigle; Trustees, Thomas Raymond; Thomas Dufour, and George Gaudin; Chaplain, Rev. F. Ouellette.

Mrs F.W. Pelletier was a business caller in Van Buren Tuesday.

Ron Ouellette, U.S. Potato Inspector from Fort Kent, was a business caller in town recently.

Mrs Edmund J. Cyr, Mrs Antoine Soucy, Mrs F.W. Pelletier and Mrs Sylvio Dumais will leave the 15th of this month for Florida.

Camille Cannon of Fort Kent was calling on his sister, Claudia recently.

Misses Grace Theriault and her sister from Lewiston, Lillian St. Pierre, and Francis Pelletier of Fort Kent were calling in Edmundston recently.

A surprise farewell party was given to Leonide and Rene Albert, at the home of their parents Mr and Mrs Raymond Albert, on Friday evening. The boys had gone to the movies and were very much surprised when they returned to find the guests. Cards were played and game enjoyed. Prizes for bridge were given.

Miss Blanche Vanier 1st prize and Miss Roberta Daigle consolation prize. Armand Vanier 1st prize and Douglas Contois consolation prize. Miss Lenora Hebert 1st prize and Eva Cyr consolation prize. Present were: Misses Lovette Martin, Jeanette Martin, Blanche Vanier, Antoinette Albert, Eva Cyr, Arvida Ouellette, Lorraine Dufour, Lenora Hebert, Roberta Daigle, Gisèle Roy, Bernice Dufour, and Blanche Albert. Douglas Contois, Armand Vanier, One Cyr, Guy St. Pierre, Phillip Thibodeau, Armand Martin, Leonide Rene Albert, Louis Daigle, Gordon Theriault, Gil Strolis and Leonide Albert of Edmundston.

The boys left for Moncton where they will resume their studies after a few weeks vacation on account of the St. Joseph College being destroyed by fire.

JUNIOR HIGH SCHOOL

The weekly assembly period with the English Club met on Tuesday; the French Club on Wednesday and the Glee Club on Thursday.

The English Club elected officers as follows: President, Austin Whyte; Vice-President, Francis McDermott; Secretary and Treasurer, Lorraine Dufour.

The elected officers of the French Club: President, Reynaldo Dufour; Vice President, Zepherin La

THE CANADIAN STORES LTD.

"Where It Pays to Shop"

Permettez A NOTRE MAGASIN de vous aider à préparer NOËL

SPECIAL ! RAISINS à la pesée, sans noyaux 2 lbs 23c

SPECIAL ! FARINE Purity sac de 24 lbs 84c Crown Pastry 74c

Poudre à Pâte Eatonia, sans alum, lb 25c

ESSENCE de vanille ou citron 21c

Eaton, pure, la bouteille 32c

FARINE à pâtisserie Swansdown, pqt 20c

CRISCO, a lb 23c

PELURES de Cédra, lb 29c

PELURES de Citrons, lb 20c

PELURES de Citrons, lb 20c

Tranches d'ANANAS glacées, naturel, rouge, et vert, la lb 55c

CERISES Rouges, glacées, la lb 45c

CURRENTS, c paquet, la lb 16c

NOIX écailées, la lb 55c

DATTES à la pesée, 2 lbs 15c

AMANDES écailées, la lb 45c

BLE D'INDE sur épis, Golden Bantam Beaver, la bte 17c

THE Eaton Palawan, la lb 45c

SOUPES Aylmer, toutes sortes excepté au poulet, la bte 9c

SAUCISSE fraîche, la lb 15c

JAMBON, gigot désossé, au morceau, lb 27c

JAMBON Picnic, épaule, la lb 15c

FILETS frais, la lb 15c

FILETS fumés, la lb 15c

MORUE sans arêtes, 2 lbs pour 25c

RAISINS Emperor 2 lbs 27c

GROS PAMPLEMOUSSES 2 pour 21c

ORANGES sans noyaux très grosses, 6 pour 30c

LAITUE Iceberg 2 pommes pour 25c

CELESTI le pied 17c

CITROUILLES (8 quarts) la lb 03c

PATATES sucrées, 5 lbs pour 25c

SPECIAL ! CAFE marque spéciale de Eaton - la lb 25c

SPECIAL ! TOMATES - POIS BLE D'INDE Marque de Choix Eaton la bte 10c

Piano & Violon

Madame Max-D. Cormier annonce qu'au mois de septembre, elle donnera des leçons de violon et piano. Elle fera une spécialité de préparer les élèves pour les examens du Dominion College of Music. Prière de

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire.

ABONNEMENT: Canada \$2.00 Etranger \$2.50

Rédigé en collaboration.

Un Sénateur au Madawaska

POURQUOI PAS ?

Plusieurs de nos compatriotes du comté de Madawaska se sont réjouis en apprenant que le docteur A. M. Sormany d'Edmundston est au nombre des candidats à la position de sénateur pour succéder à feu le sénateur Pascal Poirier.

Les commentaires que nous avons entendus au sujet de cette candidature expriment bien la satisfaction qu'un grand nombre de citoyens du comté de Madawaska ressentiraient en voyant le gouvernement donner à la population acadienne, dans cette partie de la province, un représentant à la Chambre Haute.

Et d'ailleurs, pourquoi notre comté n'aurait-il pas un sénateur ? La permanence de la position donne à ce poste un caractère d'importance. Il convient que tous les groupes de langue française, de notre province, aient leur représentant. Nous avons déjà le sénateur Bourque pour les comtés de Kent et Westmorland; le sénateur Turgeon représente bien les Acadiens des comtés de Gloucester et Northumberland. Ne serait-il pas juste que les Acadiens des comtés de Madawaska, Restigouche et Victoria aient, eux aussi, leur représentant au Sénat.

Pour ajouter plus de force à notre argument nous pourrions fouiller les statistiques et démontrer que bien plus d'un tiers de la population française du Nouveau-Brunswick habite les comtés de Madawaska, Restigouche et Victoria.

On ne nous taxera pas d'exagération en disant que, dans le passé, on a accordé beaucoup d'importance à la position géographique de Moncton net des alentours, que l'on considère avec une certaine justice, le centre de l'Acadie. Aussi la force centripète a-t-elle toujours prévalu lorsqu'il s'est agi d'accorder des postes importants dans le domaine politique. Ce n'est que par accident que quelques positions, comme des bolides, sont allées aux extrémités.

Nous avons beaucoup d'admiration pour les candidats actuellement en lice. Tous sont des citoyens méritants, les uns au point de vue politique, d'autres au point de vue national. Il semble admis par les chefs du gouvernement fédéral que la succession de feu Pascal Poirier ira à un Acadien. Notre plus grand désir, et c'est légitime pour nous, c'est de voir le prochain sénateur dans la partie nord-ouest de la province, dans cette partie de l'Acadie où la plus grande proportion est de langue française.

La nomination du Dr Sormany au Sénat canadien ne serait pas une nomination politique. Ce serait une nomination nationale et, pour cette raison, elle recevrait l'approbation générale. En honorant notre compatriote, le gouvernement honorerait notre société nationale, la Société L'Assomption dont le Dr Sormany est président général depuis plusieurs années; il honorerait également l'un des chefs les plus brillants et les plus actifs que le peuple acadien ait eu.

Cependant l'avenir seul nous fera connaître le point de vue auquel se placent nos gouvernants lorsqu'il s'agit de faire des nominations importantes.

Gaspard BOUCHER.

Feu l'abbé Dumont

Bienfaiteur de l'Éducation

De pieuses et discrètes manifestations ont marqué la mort de M. l'abbé L.-N. Dumont, ancien curé de St-François de Madawaska et retiré depuis quelques années à l'Hôtel-Dieu de St-Basile. Cette discrétion s'accorde bien avec l'extrême modestie qui marqua toute la vie de ce vénérable prêtre. Elle correspond moins à l'importance de son ministère et de ses oeuvres.

La carrière sacerdotale de ce prêtre que l'on conduisit à sa dernière demeure samedi dernier, est trop vaste et ses oeuvres de toutes sortes sont trop nombreuses pour que nous puissions les analyser dans un simple article. Et d'ailleurs, la lecture de l'oraison funèbre prononcée par M. l'abbé Ernest Lang, curé de St-François, et dont nous publions le texte dans une autre partie de ce journal, fournira à nos lecteurs l'occasion de bien comprendre ce que fut la vie si méritante du bon Père Dumont.

Qu'il nous suffise de redire ici tout le bien que le Père Dumont a accompli dans notre comté, en particulier pour la jeunesse étudiante. Nombreux sont les jeunes qui conquirent les bienfaits de l'éducation grâce à ses générosités. Nous nous rappelons encore la joie que causait sa visite au collège Ste-Anne de la Pocatière, alors que tous les "Caiens" se réunissaient autour du Père Dumont pour apprendre les nouvelles du Madawaska, tout en grillant, par un privilège spécial, quelques cigarettes. Il aimait la jeunesse et les jeunes l'aimaient. A lui s'appliqua bien ce vers de l'Écclésiaste: "Considérez que je n'ai pas travaillé pour moi seul."

L'ancien curé de St-François fut un saint prêtre, maient. A lui s'appliqua bien ce verset de l'Écclésiaste d'une remarquable piété, d'une ferveur admirable, d'un ascétisme profond. Ceux qui écrivirent l'histoire ecclésiastique de notre comté sauront rendre hommage à celui qui fut un missionnaire zélé, un fondateur de paroisses, un curé exemplaire. Le monument au Christ-Roi qui s'élève sur le parterre de l'Hôtel-Dieu de St-Basile, générosité du Père Dumont, rappellera aux générations futures le souvenir de ce bon prêtre dont la seule ambition était le bien spirituel de ses ouailles et

G. N. TRICOQUE

VARIETES

QUI INVENTA LES CARACTERES MOBILES EN IMPRIMERIE ?

La réponse que la majorité des gens font à cette question, c'est Gutenberg. C'est, en fait, une légende, à classer dans les erreurs populaires. A notre époque où l'on aime se donner à une tâche de remettre les questions historiques au point, il a été prouvé que celui qu'on nomme "Le Grand Sorcier de Mayence" n'est autre que le grand-père de Gutenberg. C'est un fait bien méritoire ! — à combiner d'une façon pratique et esthétique les divers procédés d'imprimerie connus. Il en a tiré un rendement et une efficacité qui font qu'un expert, M. P. Guzman dans "L'Édition", a pu dire en toute vérité que Gutenberg a fait un "Art de l'Imprimerie" véritablement de son temps. Mais le "mobile", comme on l'appelle, était antérieur à cet artiste. Il semble que c'est la Corée, en Extrême-Orient, qui a donné le premier exemple connu des types mobiles gravés en relief et fondus. Un ouvrage du titre original de "Traité

Éditant des Patriarches Rassemblés", au dire des experts le premier livre imprimé de cette façon, en 1377. Du reste, le grand-père de Corée paraît avoir attaché une extrême importance à ce genre d'imprimerie, car, de 1403 à 1544, on ne relève pas moins de onze décrets relatifs à la fonte des caractères mobiles. Cette invention a-t-elle vu le jour également en Occident, ou y a-t-elle été apportée par des voyageurs ? La deuxième hypothèse semble la plus plausible, car c'est en Hollande qu'on vit apparaître pour la première fois en Europe le "mobile". La Hollande était alors une contrée de commerçants et de navigateurs entreprenants; ces derniers ont fort bien pu introduire dans leur patrie les procédés d'imprimerie qu'ils avaient vu employer en Extrême-Orient, soit encore au Turkestan chinois vers 1400, ou se servait de caractères gravés dans le bois, d'un seul bloc.

George Nestler Tricoque

L'avenir appartient à celui qui forme la jeunesse

La grande importance de l'école. — Il est injuste de subventionner deux écoles. — Raisons à l'appui de nos revendications. — L'opinion d'anciens hommes d'Etat. — Les droits du français au N.-B. — L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. — Paroles de Sir John MacDonald. — Il faut à tout prix nous emparer de nos écoles.

PAR L'AVOCAT BENOIT MICHAUD B.A., L.L.B. DE CAMPBELLTON, N.-B.

Suite de la semaine dernière

En 1810 le juge en chef Jonathan Sewell écrivait en ces termes: "La religion catholique a été établie au Canada et comme n'a pas été jugé par un acte de parlement ou autrement, de tenter l'introduction générale de la langue anglaise, il s'ensuit que la langue française prédomine universellement dans les cours de justice et de Législature; les Canadiens, par conséquent, sont aussi, sous ce rapport, ce qu'ils étaient précisément à l'époque de la conquête." En certains lieux plusieurs années après la cession du Canada, après l'acte de 1774 et celui de 1791, Sewell n'admettait-il pas que seul un acte d'autorité publique du gouvernement pouvait enlever aux Canadiens le droit de parler leur langue française ?

Les législateurs consultés à ce sujet avaient reconnu ces principes. Voltaire et qu'écrivait le solliciteur général William Grey en 1788: "Il n'y a pas de machine de guerre ou autre plus certaine que celle qui déclare qu'un peuple conquis conserve ses anciennes coutumes jusqu'à ce que le conquérant introduise de nouvelles lois."

Le conquérant anglais, en ne prescrivant pas l'usage du français, le permettait. D'après l'opinion d'un autre solliciteur général Wedderburn, on ne devait pas prescrire l'usage de la langue française. Bon nombre de nos compatriotes de langue anglaise furent avec profit ces paroles de Wedderburn, qui expose si bien les droits du conquérant. "C'est-à-dire qu'en vertu du droit de conquête, le conquérant peut imposer les lois qu'il lui plaira; cette proposition a été maintenue par quelques avocats qui n'ont pas fait de distinction entre la force et le droit. Le conquérant a certainement le pouvoir de dispenser à son gré de ceux qu'il a subjugués et lorsque la victoire entraîna la capitulation des vaincus, cette proposition pouvait alors être vraie; mais sous l'influence de la civilisation la guerre a eu pour objet la domination et lorsque des sujets et non des esclaves sont devenus le fruit de la victoire, la conquête n'a plus signifié d'autre droit que celui de règlement du gouvernement politique et civil du pays conquis en abandonnant aux habitants la jouissance de leurs propriétés et de tous les privilèges qui ne sont pas incompatibles avec la sécurité de la conquête."

En l'absence de législation prescrivant le français, et conformément aux droits des vaincus les quinquante parés par les législateurs anglais de l'époque, le gouvernement anglais reconnaît au français droit de cité au Canada. Au Nouveau-Brunswick point de reconnaissance sans explication il est vrai, mais les raisons invoquées plus haut ont également leur valeur. D'ailleurs le gouvernement de cette province n'a-t-il pas reconnu d'une manière ou d'une autre les droits du français, chez nous ? La plus ancienne pièce de législation scolaire remonte à 1802. Elle accorde la somme annuelle de 470 livres pour être répartie entre les différentes paroisses. Les lois scolaires de 1805, 1816, 1847, augmentèrent ces cotisations, tout en

prévoyant à rétablissement d'écoles dans les différentes régions de la province, et, en particulier, l'école normale à Fredericton. "Or les dispositions de ces lois permettaient aux Acadiens de puiser, eux aussi, au trésor provincial" pour l'entretien de leurs écoles. Les livres de lecture dans ces écoles avaient trait d'ordinaire à la religion catholique; on enseignait le français et l'anglais, mais il va de soi que les français gardèrent jusqu'à 1871 la première place. (L'Enseignement du Français en Acadie, R. P. Omer Levesque pp. 118.)

Ainsi en 1867 nous avions ici même un "statu quo" par lequel nos écoles, où sont enseignés le français et la religion catholique, ont droit au même titre que les autres au secours et à l'usage de l'État.

En voilà assez pour la loi non écrite. Éliminons maintenant la loi écrite, c'est-à-dire l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, et voyons quelle est la teneur des articles 93 de la Constitution. Les représentants de 1829 et 1832, destinés par les Actes de nos minorités françaises et catholiques.

Certes l'on souhaiterait plus explicite l'Acte de 1867. Les représentants de la minorité ont droit à un statut plus favorable, clair-voquant, prévoir la tendance de la majorité anglo-saxonne à restreindre les droits de la minorité, ne pas consentir à ce pacte sans avoir obtenu des termes clairs et nets protégeant à tous égards notre nationalité. La lumière des soixante années n'a pas permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étroite, injuste avec laquelle la majorité interprète la constitution de 1867, nous avons raison d'être sévères à l'égard de nos constituants. Les représentants de notre race à la Conférence de Québec ne l'ont pas suffisamment défendue. Est-ce que légèrement ou faiblement, ils ont permis au plus clairvoyant des hommes de la façon étro

NOVEMBRE

- Pleine Lune, le 2, Dernier Quartier, le 10, Nouvelle Lune, le 17, Premier Quartier, le 24.
- 1 M LA TOUSSAINT
- 2 L S. Stanislas des Fidèles trépassés
- 3 V S. Hubert, évêque et conf.
- 4 S S. Charles Borromée, évêque
- 5 D XXII Pentecôte
- 6 L S. Léonard, ermite
- 7 M S. Willibrord, év. et conf.
- 8 M S. Dédé, év. et conf.
- 9 J Dédé de la Basilique de St S
- 10 V S. André Avellin, conf.
- 11 S S. Martin, év. et conf.
- 12 D XXIII Pentecôte
- 13 L S. Stanislas des Kostka, conf.
- 14 M S. Joseph, év. et martyr
- 15 M S. Albert le Grand, conf. et doc
- 16 J S. Edmond, év. et conf.
- 17 V S. Grégoire, Thaumaturge
- 18 S Dédé des Basil SS Pierre et Paul
- 19 D XXIV Pentecôte
- 20 L S. Félix de Valois, conf.
- 21 M Présentation de la B V Marie
- 22 M S. Océle, vierge et martyre
- 23 J S. Cément, pape et martyr
- 24 V S. Jean de la Croix, conf.
- 25 S. Ste Catherine, vierge et martyre
- 26 D XXV Pentecôte
- 27 L S. Maxime, évêque et conf.
- 28 M S. Jacques de la Marche, conf.
- 29 M S. Saturnin, martyr
- 30 J S. André, apôtre

Chronique de la Creche

Un appel de M. l'abbé V. Germain

M. l'abbé Victor Germain directeur du service des adoptions de la Creche St-Vincent de Paul, a prononcé une intéressante causerie à la radio, à l'occasion de la journée de la livre de sucre, au profit de la Creche. Voici le texte de l'allocution de M. l'abbé Germain :

Mesdames, Messieurs, Souffrez qu'un queteux de plus vous expose sa demande. Il a des titres particuliers à votre bienveillance. Il a des titres particuliers à votre bienveillance. Il a des titres particuliers à votre bienveillance.

Dans Vos MAUVAIS JOURS
Vous trouverez un regain de vigueur dans un verre de mousseux

SEL ANDREWS POUR LE FOIE
Diabète, le système des impuretés.

COIN DE LA BONNE CUISINIÈRE
BEIGNONS DE NOËL

- 2 cuillerées à thé de poudre à pâte
- 4 tasses de farine Regal
- 4 cuillerées à thé de sel
- 1 cuillerée à table de beurre
- 1 tasse de sucre
- 1 cuillerée à thé de muscade râpée
- 2 oeufs
- 1 cuillerée à thé d'extrait citron
- 1 tasse de lait

- BISCOUITINS AU RIZ**
- 2 tasses de riz bouilli froid
 - 2 tasses de farine Regal
 - 2 cuillerées à thé de poudre à pâte
 - 2 cuillerées à table de sucre
 - 2 oeufs - séparés
 - 1 tasse de lait
 - 1 cuillerée à thé de sel

AU FOYER

J'ai été un homme, ce n'est devenu un homme - Goethe.

Au pied du mur

par PIERRE L'ERMITE

Le grand pays, qui souffre dans son cœur, dans son idéal, encore plus dans sa vie matérielle, et les lui dit : "Si cette histoire vous amusez nous allons la recommencer... ? J'ai moi, une nouvelle formule... la bonne... la définitive... Bouchez donc ma déclaration..."

L'HYGIÈNE

Le faux modestie est le dernier raffinement de la vanité. - La Bruyère.

Hygiène Pratique

"Pourquoi se faire vacciner ?" tel est le titre d'une publication récemment émise par le Service de Santé de l'Etat de Massachusetts.

Cartes d'Affaires

Avocat **F. Dodd Tweedie**
Métro LONO, rue Canada
Edmundston, N.-B.

Avocat **J.-E. MICHAUD**
M. L. F.
Edmée LONG
Edmundston, N.-B.

LIVRES
Les meilleurs livres à la Bibliothèque Paroissiale
50 pour 10 jours
Salon de l'Académie

Avocat **Albert J. DIONNE**
B. A.
Notaire Public
Palais de Justice
Edmundston, N.-B.

Collecteurs **Credit Garantie**
Percepteurs de Vos Crédits en souffrance
85, rue Canada
Edmundston, N.-B.
C. P. : 734 - Tél. : 323

Fleurs Naturelles pour toutes occasions
CAMBER
THE FLORIST
Woodstock, N. B.
Toutes commandes seront expédiées avec promptitude.

Avocat **A.M. Chamberland**
B. A.
Bureau : Bureau d'Enregistrement
Rue du Pont
Edmundston, N.-B.

Médecin **Dr HONORE CYR**
Médecin-Chirurgien OCULISTE
Spécialité : Examen de la vue et traitement de la gorge.
SAINT-BASILE, N.-B.

ARCHITECTES
BEAUE & MORISSETTE
SPECIALITES: Edifices publics et religieux
constructions à l'épreuve du feu.

OSCAR BEAUE **ALBERT MORISSETTE**
A.A.P.Q. & R.I.C.A. B.A., A.A., A.A.P.Q. B.I.I.
21 Rue d'Aiguillon, QUEBEC

Dr A. M. SORMANY
RAYONS-X - TRAITEMENTS ELECTRIQUES DE TOUTES SORTES
Heures de bureau - 8 heures à midi - 1 hre à 3 hres de l'après midi - 7 à 9 heures du soir ou par rendez-vous

SPECIALISTE
Dr ALF. POWERS, L. M. C. C.
Hôpitaux de Paris et New York
SPECIALISTE
YEUX - GORGE - NEZ - OREILLES
Bureau au No. 33, rue Canada au-dessus de la Pharmacie Stevens ancien bureau de feu Max-D. Cormier.

SA CONVALESCENCE FUT COURTE, GRÂCE AUX PILULES ROUGES

Pour abrégier la convalescence après la naissance d'un enfant ou après toute autre maladie, chez les femmes, les PILULES ROUGES sont d'une grande utilité. Mme J.-D. DeRepentigny le déclare solennellement devant notaire :

"Je, soussignée, Dame Joseph-Delphis DeRepentigny, de la Cité de Montréal, déclare solennellement ce qui suit :
"J'ai fait de longues et fatigantes journées de travail, mais mon état devint plus lamentable avant la naissance de mon avant-dernier bébé. J'éprouvai alors une grande faiblesse et j'ai dû me reposer pendant plusieurs semaines; mes nerfs étaient malades; j'ai passé bien des nuits sans dormir. Le matin, je me levais fatiguée, le plus léger travail de maison me faisait défaillir. Je ne pouvais manger comme il faut, car mon estomac était tout à l'envers. Après la naissance de cet enfant, j'ai commencé à prendre les PILULES ROUGES. Tout a changé. J'ai pris du mieux; mes forces augmentaient; je passais de bonnes nuits et je pouvais travailler sans trop de fatigue. Après la naissance de mon dernier enfant, je n'ai pas hésité à faire de nouveaux usages des PILULES ROUGES, car les résultats ont été merveilleux. J'ai donc pris les PILULES ROUGES après la naissance de mes deux enfants et c'est ce que toute femme devrait faire. Maintenant, quand je me sens surmenée, je prends plus de PILULES ROUGES. Après l'emploi d'une seule boîte, je sens un renouvellement et je recommande fortement les PILULES ROUGES à toutes les femmes qui éprouvent les mêmes maux que j'ai éprouvés."
(Signé) - Mme J.-D. DeRepentigny.

Déclaré devant moi, ce vingt et un août, mil neuf cent trente-trois.
(Signé) - R.-T. Beaudoin, N.P.

Les PILULES ROUGES sont employées par les femmes avec grand succès depuis 40 ans dans les cas de :

- FAIBLESSE
- MANQUE D'APPETIT
- FATIGUES ANORMALES
- NERVOUSITE
- DOULEURS DE DOS, DE REINS,
- PERIODES DOULOUREUSES
- TROUBLES INTERNES,
- ESSENTIELLEMENT FEMINIENS.

symptômes ou conséquences de l'ANEMIE.

PILULES ROUGES
pour les Femmes Faibles et Fatiguées.
Ch. Châqueux FRANCO Amérique Latine, 1278, rue S.-Denis, Montréal.

LE MYSTERIEUX MONSIEUR DE L'AIGLE

Roman Canadien Inédit par Mme A. B. LACERTE

Après le dîner, il offrit aux deux femmes de les conduire au théâtre; mais Magdalena se déclara un peu fatiguée de ses courses de l'après-midi et demanda à avoir l'honneur de passer la soirée avec une de ses amies, qui demeurait non loin de chez elle.

Après le dîner, il offrit aux deux femmes de les conduire au théâtre; mais Magdalena se déclara un peu fatiguée de ses courses de l'après-midi et demanda à avoir l'honneur de passer la soirée avec une de ses amies, qui demeurait non loin de chez elle.

Après le dîner, il offrit aux deux femmes de les conduire au théâtre; mais Magdalena se déclara un peu fatiguée de ses courses de l'après-midi et demanda à avoir l'honneur de passer la soirée avec une de ses amies, qui demeurait non loin de chez elle.

Un fait en l'honneur de cordons, d'outils... Les personnes menées chez les experts... Les personnes menées chez les experts... Les personnes menées chez les experts...

Nettoyez votre cuir chevelu en le frictionnant avec le Liniment Minard

NETTOYEZ VOTRE CUIR CHEVELU EN LE FRICITIONNANT AVEC LE LINIMENT MINARD

Triomphe de la Douleur

Agents Vendeurs: Harold F. Ritchie & Co., Limited, Toronto.

Où s'adresser

Avez-vous perdu un objet? Désirez-vous vendre, louer ou acheter quelque chose? Voici l'agent qui fera les recherches pour vous!

PARCOUREZ NOS PETITES ANNONCES

A LOUER

Bonne maison de 8 appartements bien finis et munis de toutes les commodités modernes, située sur la rue d'Amour, S'adresser à Georges RINQUETTE, rue d'Amour, Edmundston, N. B. 2142-1. n.o.-34a.

A VENDRE

Divan, Bureau, petite table, Four naise à bois Queen, Gramophone portatif avec records, Stores (bâches) armoirés à habits pour homme, Encyclopédie de la Jeunesse, en 12 volumes, Chauffage à l'huile Perfection, Hamac avec supports, Eventail électrique, Lit complet, aussi plusieurs articles de cuisine. Le tout sera vendu à très bon marché. S'adresser au Magasin BLACK & WHITE, rue Canada. 2187-218-9nov.

PERDU

Un RUBIS, pierre rouge d'un baguette, avec emblème des Chevaliers de Colomb gravé dessus, a été perdu récemment dans la ville. Prière de remettre au Bureau du Madawaska, et recevoir récompense.

PELLICULES

NETTOYEZ VOTRE CUIR CHEVELU EN LE FRICITIONNANT AVEC LE LINIMENT MINARD

Triomphe de la Douleur

Agents Vendeurs: Harold F. Ritchie & Co., Limited, Toronto.

FRENCHVILLE, Me.

M. Claude Lombard passa la fin de semaine à Carleton Place, Me. chez ses parents, M. et Mme E. Y. Lombard.

M. et Mme Irma Dugal, Antoinette Vermette et Marie-Blanche Albert rendent visite à Mlle Berthe Albert, mercredi dernier.

M. Léo Poirier de Van Buren était à Frenchville par affaires samedi.

Le docteur Roméo Lévesque de ce village se rendait à Stockholm par affaires samedi.

M. et Mme M. Chassé de ce village se rendait à Ste-Agathe, dimanche.

Mlle Azilda Daigle de Madawaska était en visite chez Mlle Bernadette Michaud samedi et dimanche dernier.

M. Lucien Franck et Edgar Levesque se rendaient à Houlton par affaires dimanche.

M. et Mme Marie Albert de St-Hilaire était à Frenchville par affaires vendredi.

M. Wilfrid Corriveau de Carleton Place, Me. était à Frenchville, vendredi.

A LOUER

Bon logement, avec commodités modernes, situé au-dessus de la Pharmacie Brousseau, à louer immédiatement. S'adresser au Dr P. H. LaFortie, Edmundston, N. B. 2173-218-23nov.

PETITES NOUVELLES DES ALENTOURS

ST-EUSEBE

M. Alphonse St-Onge a été admis à l'hôpital de Québec. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Edwige Langlois a fait une promenade à Ste-Luce où elle a rendu visite à ses parents.

Mme Joseph Fournier est le retour d'un voyage à Esoucut où elle a visité ses parents et amis.

M. J. Morin de Clair, N.B. était de passage dans la paroisse la semaine dernière.

Mlle Odette Fournier d'Esoucut est actuellement en visite chez son oncle M. Joseph Morneau.

M. Florent Martin est parti pour aller demeurer à Clair.

Mme George Martin de Lac-Baker était de passage dans la paroisse dimanche.

Le docteur Roméo Lévesque de ce village se rendait à Stockholm par affaires samedi.

M. et Mme M. Chassé de ce village se rendait à Ste-Agathe, dimanche.

Mlle Azilda Daigle de Madawaska était en visite chez Mlle Bernadette Michaud samedi et dimanche dernier.

M. Lucien Franck et Edgar Levesque se rendaient à Houlton par affaires dimanche.

M. et Mme Marie Albert de St-Hilaire était à Frenchville par affaires vendredi.

M. Wilfrid Corriveau de Carleton Place, Me. était à Frenchville, vendredi.

ST-LEONARD

Mme George Cloutier recevait à quatre tables de bridge jeudi soir. Étaient présentes: Mmes Ray Burpee, F. I. Cyr, Rob Cyr, A. B. Violette, Emilie Nadeau, Edouard Duval, Harry Ray, Allys Arsenault, F. Touchette, René Cyr, Geo. Touchette, Urie Daigle, R. Rivard, Eddy Soyle, et Eug. Nadeau. Le premier prix fut donné à Mme Urie Daigle, celui de consolation à Mme H. Roy et le "guest prize" à Mme Ray Burpee. Un excellent goûter fut servi.

M. et Mme Thadée Hébert d'Edmundston étaient de passage ici dimanche dernier.

M. et Mme Gustave Pelletier, ainsi que M. et Mme McKinney sont de retour d'un voyage à Campbellton.

M. et Mme Antoine Soucis de Madawaska Me. visitèrent jeudi parents et amis de cette ville dimanche dernier.

M. et Mme Ray Burpee sont retournés à leur domicile à Ste-Luce après quelques semaines par affaires ici.

M. et Mme Alex Albert d'Edmundston étaient de passage ici ces jours derniers.

Mme Raymond Devost est de retour d'un voyage à Montréal.

M. et Mme Allys Cognon est parti pour un voyage à Moncton.

M. G. Ferguson de Fredericton était de passage ici lundi dernier.

M. et Mme Robert Levesque ont été à la messe à Ste-Luce samedi.

M. Emilie Levesque de Stegas se rendit bien de l'opération pour appendicite, qu'il subit à l'hôpital privé de cette ville.

Mlle Orlida Daigle de Baker Brook est actuellement en visite chez ses amis de cette ville.

M. et Mme Alex Albert d'Edmundston étaient de passage ici ces jours derniers.

M. et Mme Tom O'Donnell font partie de leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Louis Philippe Rodéro Parrain et marraine M. et Mme Fred Labrie.

ST-FRANÇOIS, N. B.

Plusieurs paroissiens se rendaient samedi dernier à St-Basile où ils assistèrent aux funérailles du regretté M. Valère Dumont. Un service fut chanté pour lui le mercredi dernier. Une foule nombreuse d'anciens paroissiens se sont fait un devoir d'assister et de rendre ainsi un dernier hommage à ce bon père qui s'est dévoué dans cette paroisse pendant une période de 31 ans.

M. et Mme Clément Albert curé de St-Vierge-du-Portage ainsi que leabbé Alfred Lang curé de St-Isidore étaient de passage ici dimanche dernier.

Le 2 novembre fut baptisé Marie-Irma, enfant de M. et Mme George R. Pelletier, Parrain et marraine M. et Mme Johnny Landry oncle et tante de l'enfant.

Le 10 novembre fut baptisé Marie Marcelle Rita, enfant de M. et Mme Lévy Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Léo St-Pierre.

Frenchville, Me.

M. P. P. et Alphonse Roy sont de retour à Ste-Luce après un voyage de deux semaines à New York, Washington, D. C. et Baltimore. M. et Mme George Roy de Madawaska et M. et Mme Trévis d'Edmundston étaient à Frenchville mardi dernier.

Le docteur Kirk d'Esque Lake était à Frenchville mercredi, en route pour Fort Kent. Dimanche dernier il était à Frenchville par affaires.

Mlle Odette Cloutier est partie vendredi dernier pour Bridgeport, Conn., où elle passera l'hiver avec sa tante Mlle Franck Godin.

M. et Mme Marie Albert de St-Hilaire est en résidence à Frenchville où Mlle Daigle a obtenu un emploi avec la Great A. & P. Tea Co.

Mlle Elise Bouchard est partie vendredi dernier pour Waterbury, Conn., où elle passera une semaine avec sa tante Mlle Guy Violette.

M. et Mme Marie de la U. S. Army de Portland, Me. est en résidence à Frenchville.

M. et Mme Arthur Colling est de ce village.

M. et Mme Emile Picard de ce village ont adopté l'enfant de M. George Bouchard, dont l'enfant est décédé lundi dernier. Cette fillette est âgée de deux ans.

Dimanche soir, l'auto de M. John O. Michaud de ce village fut heurtée et endommagée quand elle entra en collision avec une autre auto, sur le chemin de Madawaska. Le mauvais état de ce chemin fut la cause de l'accident.

M. Leon Bourgoin de ce village se rendait à Houlton, Me. cette semaine pour faire partie du jury de la cour du comté.

CLAIR, N.-B.

Mardi, le 14 novembre eut lieu le mariage de M. et Mme M. J. M. Nola Bouoy de Bélanger P. Q. Le soir de la musique fut confié à la famille de M. Théodore Pallard.

La paroisse de Clair eut une patinoire cet hiver. Ce sera sous le seul contrôle de M. Iphée Gagné qui a fondé l'Association des Amateurs de Clair.

Où, les temps sont durs. Il n'y avait pas d'accompagnement dimanche dernier à la Grand messe.

Apparemment, l'A. C. C. G. a certainement eu froid car il n'y a pas eu d'assemblées depuis longtemps.

A quand la réouverture des séances.

M. J. Durois employé à la station du Témiscouata d'Edmundston, était de passage ici pour quelques jours au début d'un semaine, en remplacement de l'agent local M. Wm. Gayer qui est actuellement en voyage à Boston, N.-U.

LA CANALISATION DU SAINT LAURENT

Ottawa, 16 — Il est encore probable que le traité de la canalisation du St-Laurent soit soumis à la ratification du Parlement fédéral à sa prochaine session.

Le traité sera de nouveau étudié par le Comité de Washington en janvier prochain et il devra être ratifié avant la fin de la session du Parlement canadien. Il est très probable que M. Bennett soumettra immédiatement aux chambres.

LA SOCIÉTÉ L'ASSOMPTION

vous offre les meilleures GARANTIES

Pour vos assurances optez pour: **Ronald CHAREST**

Capit. Postal 782

Tél. 203-3 Edmundston, N. B.

Chemin de Fer TEMISCOUATA

HORAIRE No. 85

En force le 1er Déc. 1933

EXPRESS

Dép. Rivière du Loup 8 00 a.m.
Arr. Edmundston 11 35 a.m.

EXPRESS

Dép. Edmundston 4 00 p.m.
Arr. Rivière du Loup 7 30 p.m.

MIXTE

Dép. Edmundston 12 30 p.m.
Arr. Connors 2 25 p.m.

MIXTE

Dép. Connors 8 00 a.m.
Arr. Edmundston 9 50 a.m.

N. B. — Heures du méridien de l'Est. Service quotidien, excepté le dimanche.

Correspondance à Rivière-du-Loup avec tous les trains d'express des chemins de fer nationaux.

Pour plus amples informations respectus, etc., s'adresser à

C. A. STEWART, Gérant.

L'EXPOSITION A RAPPORTER \$400,000,000

Chicago, 16 — En moins de cinq mois, l'Exposition universelle de Chicago a rapporté la somme de \$400,000,000 et fait de cette ville un des points les plus brillants sur la carte économique américaine.

Si l'enfance nous attire à cause de ses charmes, la vieillesse nous touche à cause de son abandon relatif et inévitable. J'ai été un jour, témoin d'une visite auprès du Père Dumont d'un vieux prêtre de ses amis. Comme il était touchant de l'entendre se rappeler les doux souvenirs qui les avaient liés un temps, plus touchant encore d'entendre pendant ce colloque leurs voix à tous deux briser son émotion.

Ah, je dirais aux prêtres de ma génération ayons à cœur le culte du souvenir de nos vieux confrères. Ils ont été les premiers à l'œuvre dans cette partie du pays, ils ont été des pionniers, c'est à eux que nous devons les lieux de nos paroisses, nous bien chrétiens et remplis d'esprit de foi, dont nous avons hérité. Ils nous ont légué un héritage, nous leur devons une grande dette de reconnaissance.

Devant ce cercueil à peine fermé qui nous est chère, je me permets de répéter la supplication du poète sacré: "Memento Domine David, et manestudinis eius." Seigneur souvenez-vous de David et de sa grande bonté.

Où Seigneur, vous quoyvez des tâches menues dans vos anges souvenez-vous de celui que nous pleurons et de sa grande bonté de nombreux sacrifices, de la messe qu'il vous a offerts en odeur de suavité.

Souvenez-vous des années qu'il a dirigées avec tant de sagesse et de générosité à vous procurer des prêtres vos ministres, et des religieux vos époux.

Souvenez-vous des nombreuses prières qui sont sorties de ses lèvres ou d'un de ses fils à répétition de son nom, et celui de votre Sainte Mère. Souvenez-vous de sa longue vieillesse, de sa patience au milieu de la fiction, qu'il vous a offerte en son jour.

O Jésus, vous qu'il a choisi, au jour de son sacrifice, pour sa part d'héritage, recevez-le dans votre beau royaume céleste. "Dignus est hereditatis meam mihi". Je vous ai choisi Seigneur pour ma part d'héritage, et vous serez ma récompense dans l'éternité. Amen.

Dry Cleaning

L'Economie dans le Vêtement

Est rendu possible par notre service moderne de nettoyage à sec. Robes et manteaux que vous devez avoir l'attention de maître de côté, peuvent être restaurés pour des mois encore d'utilité par notre méthode perfectionnée de remise à neuf des vêtements.

En le coût est étonnamment bas. Apportez vos vêtements ici vous mêmes ou téléphones à 32-2 et nous allons venir.

BLANCHISSAGE POUR HOMME

MES, UNE SPECIALITE

R. H. RICHARDS

Nettoyage et Pressage

27, rue de l'Eglise — Edmundston

Service rapide — Tél. 32-2

SERVICE D'AUTOBUS

Le public est prié de prendre note que le Service d'Autobus Richard fonctionne actuellement entre St-François et Grand-Sault aux heures suivantes:

Dép. — St-François 7 45 a.m.
Arr. — Edmundston 8 55 a.m.
Arr. — Edmundston 10 00 a.m.
Arr. — Grand-Sault 11 45 a.m.
Dép. — Grand-Sault 1 00 p.m.
Arr. — Edmundston 2 45 p.m.
Dép. — Edmundston 3 15 p.m.

PRIX pour chaque passage partant des endroits suivants pour se rendre à Edmundston:

aller et retour	simple
St-François, 80c	\$1.00
Clair, 50c	60c
Caron-Brook, 45c	60c
Baker-Brook, 40c	70c
Moulin Fraser, 30c	50c
Ancienne Eglise, 25c	40c
Albertine, 20c	35c
Félix Maréchal, 15c	25c
Verret Office 10c	

Service d'Autobus RICHARD

CHASSEURS!

La saison pour le chevreuil s'ouvrira le 1er octobre; elle durera jusqu'au 30 novembre. Vous pouvez chasser la perdrix du 15 au 31 octobre.

Soyez prudents dans les bois — soyez aussi raisonnables. Ne tuez pas pour le plaisir de tuer.

Publié par le Club de Chasse et de pêche du comté de Madawaska dans l'intérêt du comté, pour la préservation de nos ressources naturelles.

Si vous désirez de l'Assurance adressez-vous toujours à:

E. J. HUBERT

représentant d'assurances de toutes sortes, ayant plusieurs années d'expérience dans cette ligne et vous offrant un service sans égal. — Autorisation spéciale pour émettre vos polices immédiatement sur demande.

Bureau: 31, rue Canada — Téléphone 250.

BUREAU DE PLACEMENT

Désirez-vous un emploi comme servante dans un hôtel ou maison privée? Donnez-nous votre nom et vos références. Avez-vous besoin d'une bonne servante? Nous pouvons vous en trouver avec de bonnes qualifications.

ARTICLES D'ECOLE

Cahiers — Crayons — Sacs d'Ecole
Sets de Mathématiques — Livres d'Histoire
PIPES — TABACS — CIGARETTES

Nous teignons les Chaussures et les Habits.

PHILIPPE MONETTE,
Edmundston, N. B.

ATTENTION

Cabinets "Onliwon"

BLEU - VERT - JAUNE - BLANC

contenant 125 serviettes de papier "Onliwon" pour de multiples usages dans votre cuisine — Choisissez le cabinet de même nuance que les décors de votre cuisine.

Valeur de \$1.25 pour

48¢

Rubans de Clayigraph

REMINGTON — UNDERWOOD — L. C. SMITH — ROYAL

Ruban noir — Ruban Noir et rouge

Un achat spécial nous permet d'offrir aux bureaux d'affaires un excellent Ruban à Clayigraph, au prix modique de

40¢

PAPIER A CLAYIGRAPH—500 feuilles pour \$1.00

PAPIER Crêpé

LE MEILLEUR — TOUTES LES COULEURS

en feuilles et en rouleaux

15¢

CE QUE LES AUTRES N'ONT PAS... NOUS L'AVONS!

Nous offrons une grande variété d'article de bureau nécessaires aux hommes d'affaires, aux professionnels, aux marchands, etc.

L'IMPRIMERIE DU "MADAWASKA"

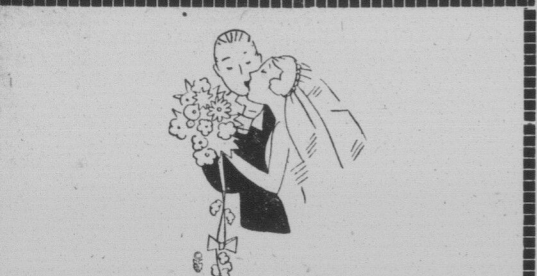
L'ASSOMPTION

vous offre les meilleures GARANTIES

Pour vos assurances optez pour: **Ronald CHAREST**

Capit. Postal 782

Tél. 203-3 Edmundston, N. B.



What Minister ever Tied the Knot with a Clothesline?
Clotheslines aren't seen at weddings, but often it isn't long before the bride entertains them along with the rest of the washday family. YET there's no reason why washtubs and clothesline should mark the end of any happy married life.

NOT as long as our ROUGH DRY Service is on hand to do the laundry work. Everything washed and dried, without shrinking and without running. Why get tied up with a long-tiresome day when you can get ROUGH DRY for

4c lb.
HOW LONG has it been since your feather CUSHIONS had a good bath. Send them to us today to be dry-cleaned. We shall return them sweet and clean and wonderfully soft and fluffy. — 25c EACH

THE EDMUNDSTON LAUNDRY & DRY CLEANING PLANT
PHONE 183 — — — PHONE 183

Partie de Cartes
dans la salle paroissiale de **BAKER-BROOK — DIMANCHE 26 Nov.** à 7h.30 du soir — Entrée 25c
Cette partie de cartes est au bénéfice des œuvres paroissiales. — Un goûter sera servi à la fin de la soirée. — Plusieurs beaux prix seront distribués. — PAS D'ENCAN!
BIENVENU A TOUS!

PARTIE DE CARTES
Sous les auspices des Enfants de Marie au profit de l'église
VENDREDI LE 8 DECEMBRE
dans le sous-bassement de l'Académie
Jeu de Bridge et de Charlemagne — Goûter servi gratuitement — Plusieurs jolis prix à part d'un prix d'assistance.
Allons encourager une oeuvre méritante en secondant la bonne volonté de nos jeunes demoiselles.
PRIX D'ENTREE 35c

MAGASINS ROUGE & BLANC STORES

SPECIAUX SEMAINE du 24 au 30 Nov.
Ces Prix au Comptant seulement

Poudre à Pâte Red & White — 1 lb 25c	CAFE frais moulu — lb 28c
RIZ Lion avec cadeau — bte 5 lbs 35c	Soda à Pâte à la pesée — lb 07c
Quaker Crackles 2 paquets pour 23c	Corn Starch 3 boîtes pour 28c
Biscuits secs et avec gelée — lb 10c	DATTES Hammah — 2 lbs 20c
SIROP Lambert pour rhumes 29c	SUCRE blanc — 10 lbs 72c

Jos. VERRET
TEL. No. 122-1 Rue St-François

NOTES LOCALES

—Mlle Jacqueline Métyer de Québec, passe quelques semaines en ville l'invitée de son amie Mme Raymond Bréau.
—M. et Mme Robert (Bob) Martin partent cette semaine pour Montréal. Au cours de ce voyage Mme Martin qui dirige le magasin de la The Beauty Shoppe fera chez les manufacturiers de la métropole, des achats de Robes et autres articles de lingerie pour dames et demoiselles.
—M. Pat F. Fournier part demain pour un voyage à Montréal. Il aura l'occasion d'assister aux parties de hockey au Forum, samedi soir.
—M. Albert Thériault, gérant de la succursale de la Banque Royale à Maisonneuve, Montréal, était de passage en ville cette semaine. Il était venu assister aux funérailles de son père, feu Ubald Thériault de Rivière Verte.
—Mlle Gertrude Nolan et Aurone Mercure ont fait un voyage à Rivière Verte samedi dernier.
—Mlle Aline Ode rendait visite à des parents et amies de Cabano, la semaine dernière.
—M. A. A. LeBlanc agent voyageur du département de fret du Canadian National, était de passage en ville hier et visitait nos bureaux.

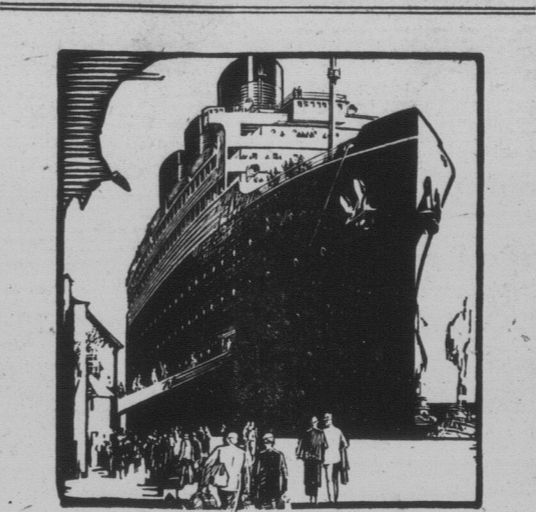
CHIC MARIAGE

Un chic mariage fut célébré dans la léglise St Thomas d'Aquin de Lac Baker mardi le 13 novembre lorsque Mlle Ida Bayville de Lac Baker épousa M. Charles Roy fils de M. et Mme. Septime Roy de St-Anselme P. Q.
La messe nuptiale à laquelle assistaient un grand nombre de parents et d'amis, fut chantée par l'abbé M. F. Richard. Les témoins étaient M. Hector Bayville père de la mariée et M. Eugène Roy de Lévis, P. Q. frère au marié.
Les garçons et filles d'honneur étaient MM. Adolphe Roy, Albert Bédard, et Mlle Irma Collin et Laura Banville.
Assistés après la cérémonie, une réception eut lieu chez les parents de la mariée qui reçut de nombreux et jolis cadeaux. L'on servit un délicieux goûter après quoi les nouveaux époux partirent pour un voyage de nocces à Lévis, Québec, Montréal et Ottawa où ils visiteront des parents et amis. A leur retour, ils éliront domicile à Kedgwick.
La mariée était l'une des jeunes filles populaires du Lac Baker et le marié qui est non moins populaire est un policier de la gendarmerie royale à Edmundston.

MARIAGE

Lundi dernier le 20 novembre dans l'église de l'Immaculée Conception d'Edmundston, Mlle Magella Morin fille de M. et Mme Jean Baptiste Morin de Ste Rose du Dépeé, unissait sa destinée à M. Percy Ryan fils de Mme James Ryan d'Edmundston.
La messe de mariage fut chantée par l'abbé W. J. Conway curé de la paroisse.
Après la cérémonie les nouveaux mariés se rendirent à Ste-Rose où Dépeé, où le dîner fut servi chez les parents de la mariée. Ils partirent ensuite pour un voyage en automobile à travers la province.

COUTURIERE
Couturière de 5 ans d'expérience dans la confection des vêtements pour femmes et enfants, sollicitée de l'ouvrage. S'adresser Mme PELLETIER, 80 rue St-François, Edmundston, N.B.
2176 11e 23nov



LA BANQUE ROYALE DU CANADA
T. J. SCOTT, EDMUNDSTON, N. B.

Entre Moncton et Edmundston

Les trains de voyageurs circuleront trois fois par semaine, à partir du 4 décembre.

Les autorités du Canadian National nous informent qu'à partir du 4 décembre, les trains de voyageurs entre Moncton et Edmundston circuleront trois fois par semaine, c'est à dire le lundi, le mercredi et le vendredi. Il n'y aura aucun changement dans l'heure du départ ou de l'arrivée des trains.

POUR LE COLLEGE

Suite de la 1ère page
famille, plus il doit attirer notre attention et notre sympathie.
Et qu'est-ce donc alors s'il est pauvre, s'il souffre, s'il est dans l'angoisse de l'avenir, si vivant dans un milieu hostile, si se sent de toutes parts menacé dans ce qu'il a de plus cher: sa foi, sa langue, ses traditions qui l'attachent à nous par toutes les fibres de l'âme et du coeur. Jeunes gens, aujourd'hui plus que jamais, collaborons à la grande oeuvre catholique et nationale, qui débouche les cadres de notre Province et embrasse tout le Canada-Français.
Canadiens français, d'où que nous soyons et tous tant que nous sommes — AIDONS NOS FRERES DE L'OUEST.
S. V. P. Adresser les offres en faveur du Collège Mathieu, au R.P. Paré, S. J. Directeur du Comité de Souscription, à la Paletre Nationale, 440 rue Cherrier, Montréal, P. Q. Tel. FR. 6311.
Joseph PARE, S. J. Aumônier général de IA C. J. C.

DANCE
Vendredi le 24 novembre
au
VENETIAN DANCLAND
Sous les auspices du club de hockey des marchands
Prix d'Entrée 75c pour couple — 50c chaque.

SOIREE
de musique et de chant
De la tire d'étable servi gratuitement
Au profit de l'église
Chez M. Denis SOUCY de St-Basile
Dimanche soir le 26 novembre
PRIX D'ENTREE 25c.

Recompense Promise
Il y avait, dans mon automobile qu'on m'a volée la semaine dernière, une valise à main contenant des instruments chirurgicaux et des remèdes nécessaires à la pratique de ma profession. Je suis porté à croire que les voleurs ont voulu faire disparaître ces objets le long de leur route.
Je récompenserai généralement toute personne qui me rapportera ces objets ou me fournira les renseignements nécessaires pour rentrer en leur possession.
Dr Fortunat COLLIN, Médecin Vétérinaire, Edmundston, N.-B.



Manteaux pour Dames A MOITIE PRIX

Si vous avez différé l'achat de votre Manteau d'Hiver jusqu'à présent, il n'y a plus de raison de retarder, car nous vous offrons un grand choix de Manteaux les plus nouveaux comprenant des valeurs telles que vous n'en pourriez croire vous yeux à LA MOITIE DU PRIX REGULIER. — Hâtez-vous de profiter de cette aubaine afin d'avoir un meilleur choix.

Riches Etoffes garnies de belles Fourrures — Modèles les plus nouveaux pour Dames et Filles.

SPECIAL — Vendredi et Samedi \$1.
CHAPEAUX pour dames, nouveautés en styles et couleurs, valeurs de \$1.95 à \$2.75, offerts pour Vendredi et Samedi seulement à

Dames et Demoiselles — Notre assortiment de Pale-tôts d'hiver est encore grand et vous permettra de choisir celui que vous désirez. — Aus-si Habits de toutes sortes, de toutes sortes, Chapeaux, Souliers, Bas, Foulards, Chemises, Etc.

SAM FUHRER
"The Store Of Quality Clothes"

Jos. MICHAUD
MAGASIN VICTORIA INDEPENDANT
MAISON FONDEE EN 1897
SPECIAUX du 24 au 30 Nov.

De Veritables Bons Marches

HABITS de 2 morceaux et Robes en tricot de laine; couleurs: écar-late, vert, drab, bleu pour âges de 2 à 6 ans. Spécial à 1.25

Un lot de Sweaters tout laine, gros tricot pour le sport: en cou-leurs et blanc

Chemises en broadcloth, collet at-taché; couleurs unis: blanc, vert, drab, bleu; grandeurs 14 à 16½. Spécial à 59

FOULARDS en soie de fantaisie style carré; blanc et couleurs. Spé-cial à 69

Coupe-vent de laine, pesant, cou-leur marine. Grandeurs 28 à 34. Spécial à 1.69

BAS en cachemere (Botany sur-face) couleurs: drab, brun, gran-deurs: 8½, 9, 9½, pour dames, la paire (3 paires pour \$1.00) 39

Bottines haute en feutre rouge et brun; grandeurs 5 pour enfants à 5 pour dames, à prix assortis.

Breches lacées en laine pesante; couleurs: bleu marin. Grandeurs 26 à 34. Spécial à 1.59

Couvre-chaussures (Overshoes), en jersey de laine, brun ou noir, pour dames Style: snap, zipper et avec fourrure. PRIX SPE-CIAUX.

EPICERIES

LIQUEURS des Moines Benedictine, Cherry Brandy, Apricot Bran-dy, la bouteille 40¢

EXTRA SPECIAL!
FARINE à pâtis-serie, sac de 24 lbs pour 70

COCOA à la pesée, 2 lbs pour 25¢

ASSIETTES blanches creuses ou plates, douz. 1.10

EXTRA SPECIAL!
NETTOYEUR BABBITS 6 boites pour 25

SAVON P. & G. 10 barres pour 32¢

SUCRE BRUN, la livre 07¢

DATTES Jaffa paquet de 2 lbs 15¢

EXTRA SPECIAL!
CHOCOLATS "Chateau" la lb 15

POMMES: — Mcintosh, le peck 40c
Fameuse, le peck 35c
A cuire, le peck 25c

AU COMPTANT SEULEMENT

LE COIN
COMMUNION DIMANCHE
Les membres de la Communauté de St-Jean, ont prié la communauté pour le dimanche prochain, à 8 heures précises, à l'église pour le sacrement.
INITIATION "A.C.J.C. D'E"
Le Cercle de la présidence de la paroisse, a tenu sa dernière séance, le dimanche 19 courant, à 8 heures, à l'église. Les membres de la paroisse, ont été reçus par le pasteur, et ont été initiés au sacrement. Les membres de la paroisse, ont été reçus par le pasteur, et ont été initiés au sacrement. Les membres de la paroisse, ont été reçus par le pasteur, et ont été initiés au sacrement.